

## Conseil d'administration de la CAF renouvelé



Thierry Pagot (3<sup>e</sup> à droite) élu président.

**L**e Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Saône a été renouvelé le 25 mars. Composée de vingt-sept membres issus du monde syndical, économique et associatif, cette instance assure le lien entre la société civile et la gestion de l'organisme. Thierry Pagot a été désigné président, épaulé par trois vice-présidents : Thierry Goldman, Sabine Larue et Thierry Baumner. Cette nouvelle équipe travaillera en étroite collaboration avec le directeur Laurent

Heyd, pour déployer les services aux familles sur l'ensemble du territoire. Avec un budget annuel de 279 millions d'euros, dont 19 millions pour les équipements partenaires, la CAF réaffirme son ancrage local. Parmi les premières décisions, le conseil a validé une hausse significative des aides aux vacances pour les familles modestes, facilitant le départ des jeunes en colos et camps.

**Contact : 06 83 16 86 82 ou  
mail : [jpa70@jpa.asso.fr](mailto:jpa70@jpa.asso.fr)**

# « Un coup de pouce » de la Caf aux allocataires pour partir en vacances

La Caisse d'allocations familiales (Caf) de Haute-Saône a élu son nouveau conseil d'administration. Et sa première décision a été d'augmenter les aides au départ en vacances des allocataires. Un choix fait après un constat : ils sont de moins en moins à partir en séjour et « chacun a besoin d'un temps pour respirer ».

Tous les quatre ans, un nouveau conseil d'administration (CA) est élu au sein de la Caisse d'allocations familiales (Caf) de Haute-Saône. Le 25 mars dernier, Thierry Pagot a pris le poste de président avec, à ses côtés, trois vice-présidents qui sont, dans l'ordre : Thierry Goldman, Sabine Larue et Thierry Baumner. « Nous n'avons pas uniquement un rôle de représentation mais également un rôle consultatif sur le budget ou les allocataires », expliquent les nouveaux membres du CA. « Être administrateur, c'est être au cœur de ce qui se passe dans la société. Ce que nous voyons au national, on l'observe aussi à l'échelle du département », complète le président.

Une des premières décisions prises par ce nouveau CA, c'est



De gauche à droite : Thierry Pagot, président du conseil d'administration, Sabine Larue, 2<sup>e</sup> vice-présidente, Thierry Goldman, 1<sup>er</sup> vice-président, Thierry Baumner, 3<sup>e</sup> vice-président et Laurent Heyd, directeur de la CAF 70. Photo Mathis Raguin

celle d'augmenter les aides afin de permettre aux familles allocataires de pouvoir partir en vacances cet été.

« Il y avait un effort à faire »

« Nous avons remarqué que ces dernières années, il y a eu une baisse des départs. Le motif principal était le coût était trop élevé alors nous nous sommes

dit qu'il y avait un effort à faire », explique, simplement, Thierry Pagot. Laurent Heyd, directeur de la Caf 70 ajoute : « Un tiers des enfants ne peut pas partir en vacances or chacun a besoin d'un temps pour respirer ».

Ainsi, le montant alloué aux trois dispositifs d'aides aux vacances a été augmenté. Concernant l'Aide aux vacances pour

les enfants (AVE), la Caf finance 70 % du coût du séjour à hauteur de 50 € par jour maximum pour un séjour de 5 à 21 jours à condition d'avoir un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 1 200 €. Pour le pass colo, qui concerne les enfants de 11 ans, la Caf 70 aide à hauteur de 200 à 350 € en fonction des ressources pour un séjour de moins de

4 nuits et 5 jours, et à condition d'un QF inférieur ou égal à 1 500 €. En ce qui concerne les aides aux vacances pour les familles (AVF) pour les familles avec des enfants de moins de 18 ans, la Caf propose une aide de 50 % du coût du séjour si le QF est inférieur ou égal à 600 € et 40 % s'il est inférieur ou égal à 900 €. « Nous invitons tout le monde à se rapprocher de la Caf pour connaître les modalités de ces aides », ajoute Laurent Heyd.

## Moins d'allocataires

« Un coup de pouce », comme décrit par le conseil d'administration, pour aider les allocataires à partir en vacances. En Haute-Saône, ils sont 40 139 à bénéficier des aides de la Caf et 41 679 enfants sont également concernés. Un chiffre en légère baisse par rapport aux années précédentes, mais qui n'empêche pas la Caf de traiter de plus en plus de dossiers et d'avoir répondu à 9 731 rendez-vous en l'espace d'un an. « Nous avons créé 18 emplois en trois ans et nous allons désormais traiter des dossiers provenant de Moselle et de Seine-et-Marne », conclut Laurent Heyd.

● M.R.